



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

LOCALISATION ÉCORESPONSABLE DES BUREAUX

OFFRE DE SERVICE

Vivre en Ville soutient les entreprises qui souhaitent choisir le futur emplacement de leurs activités de bureaux dans une perspective d'écoresponsabilité. Le service offert traduit les considérations éthiques et environnementales de l'entreprise dans son choix de localisation. Il inclut:

- ▶ l'évaluation du caractère écoresponsable de chacun des sites potentiels, sur une échelle de 1 à 100, à l'aide de la grille de critères de localisation de Vivre en Ville, validée par un comité d'experts;
- ▶ les recommandations pour un choix écoresponsable et des suggestions pour bonifier le choix, si aucun des sites ne présentait les qualités liées à une décision écoresponsable;
- ▶ une rencontre et un rapport.

Vivre en Ville ne se substitue pas aux services d'un courtier immobilier: le service proposé vise à comparer, dans une perspective d'écoresponsabilité, un petit nombre d'emplacements préalablement identifiés par l'entreprise pour l'installation de ses bureaux.

LA LOCALISATION ÉCORESPONSABLE

Une localisation écoresponsable de bureaux contribue à la fois à la prospérité de l'entreprise et à la prospérité collective, si elle influence notamment:

- ▶ la capacité de retenir et d'attirer les meilleurs talents;
- ▶ le bien-être et la santé des employés et des visiteurs;
- ▶ la sobriété du bilan carbone des déplacements suscités;
- ▶ la qualité et l'attractivité du milieu et le renforcement de la communauté.

La réalisation de ce projet est rendue possible grâce à l'appui technique et financier du Fonds d'Action Québécois pour le développement durable, qui nous permet d'offrir à nos collaborateurs un tarif préférentiel.



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS** POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

En partenariat avec

Fondsvert Québec



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

OBJECTIFS

En vous appuyant sur Vivre en Ville, vous bénéficiez à coût réduit de son expertise et de sa notoriété et vous poussez vos pratiques de localisation un cran plus loin dans l'exemplarité, pour aligner votre implantation sur le territoire avec les valeurs du développement durable.

À l'avant-garde en matière de localisation, Vivre en Ville souhaite pour sa part:

- ▶ outiller les décideurs à l'avant-garde pour favoriser des choix d'emplacement de bureaux éthiques et sobres en carbone;
- ▶ diffuser les meilleures pratiques de localisation écoresponsables pour les montrer en modèle aux entreprises québécoises.

VISIBILITÉ OFFERTE

Vivre en Ville est reconnu pour son travail de diffusion des bonnes pratiques en matière d'aménagement du territoire. Avec votre accord, Vivre en Ville pourrait réaliser une étude de cas détaillée sur votre processus de choix de localisation, vous donner la parole pour témoigner dans l'un de ses événements ou mettre de l'avant vos réalisations dans ses formations.

COMMENT PROCÉDER?

Pour obtenir un service adapté aux besoins propres à chaque organisation, les entreprises intéressées à bénéficier du service de Vivre en Ville sont invitées à contacter:

Amandine Rambert, Urb.OUQ, coordonnatrice de projet
amandine.rambert@vivreenville.org
418.522.0011 au poste 3343

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T.418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200, Boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9
T. 819.205.2053



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

EXPERTISE DE VIVRE EN VILLE

Dans la collection « Outiller le Québec », la publication *Bâtir au bon endroit: la localisation des activités et des équipements au service des collectivités viables*, soulignait avec force, en 2013, l'importance de la localisation des activités sur le territoire dans la lutte contre les changements climatiques. En 2017, c'est l'impact des mauvais choix de localisation sur les émissions de gaz à effet de serre qui est mis en évidence avec la publication *Le poids de l'éparpillement* (www.vivreenville.org/poids-eparpillement).

Vivre en Ville propose aujourd'hui aux entreprises québécoises de collaborer pour la mise en place d'une démarche de localisation écoresponsable, contribuant à réduire de façon durable les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements attirés par les activités de bureau et à contribuer à la prospérité collective. La capacité d'innovation, l'équipe passionnée et l'expertise développée par Vivre en Ville au cours des 20 dernières années sont des atouts de taille pour stimuler le développement durable de votre entreprise.

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Renseignements: info@vivreenville.org

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200, Boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9
T. 819.205.2053